



Syndicat des chargées et chargés de cours  
de l'Université du Québec à Chicoutimi

## **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Chicoutimi, le 2 octobre 2008

L'Assemblée générale du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC) a adopté le mercredi 2 octobre, à sa grande satisfaction, l'entente de principe intervenue une heure plus tôt entre ses représentants syndicaux et l'Université. En vigueur jusqu'en mai 2012, cette nouvelle convention collective permet au SCCCUQAC d'atteindre ses objectifs, tant sur le plan normatif que sur le plan salarial.

Outre les gains en matière de rémunération qui permettent de réduire l'écart salarial entre une charge d'enseignement d'un chargé de cours et celle d'un professeur, le SCCCUQAC est particulièrement fier de l'entente portant sur le transfert et le maintien de la reconnaissance des compétences lors des modifications de cours et de programme. Selon le président du Syndicat, Richard Perreault, il s'agit d'un pas important dans la reconnaissance du professionnalisme des chargés de cours : «C'est une première au Québec et nous tenons à saluer l'administration de l'Université pour cette marque de confiance envers les chargées et les chargés de cours qui devrait se traduire par une plus grande stabilité de ce personnel, ce dont bénéficiera l'ensemble de l'établissement, au premier chef les étudiantes et les étudiants.»

Mentionnons également que des améliorations ont été apportées aux chapitres de l'affectation des tâches et de l'évaluation des enseignements. «Deux ans, c'est une longue négociation, mais nous nous concentrons désormais sur les travaux que commandent l'application de cette nouvelle convention collective» a conclu M. Perreault.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi représente 646 membres, chargés de cours et superviseurs de stages. Il est affilié à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Pour renseignements :

Richard Perreault, président  
Syndicat des chargées et chargés de cours  
de l'Université du Québec à Chicoutimi  
(418) 545-5382



Syndicat des chargées et chargés de cours  
de l'Université du Québec à Chicoutimi

## **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Chicoutimi, le 2 octobre 2008

L'Assemblée générale du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC) a adopté le mercredi 2 octobre, à sa grande satisfaction, l'entente de principe intervenue une heure plus tôt entre ses représentants syndicaux et l'Université. En vigueur jusqu'en mai 2012, cette nouvelle convention collective permet au SCCCUQAC d'atteindre ses objectifs, tant sur le plan normatif que sur le plan salarial.

Outre les gains en matière de rémunération qui permettent de réduire l'écart salarial entre une charge d'enseignement d'un chargé de cours et celle d'un professeur, le SCCCUQAC est particulièrement fier de l'entente portant sur le transfert et le maintien de la reconnaissance des compétences lors des modifications de cours et de programme. Selon le président du Syndicat, Richard Perreault, il s'agit d'un pas important dans la reconnaissance du professionnalisme des chargés de cours : «C'est une première au Québec et nous tenons à saluer l'administration de l'Université pour cette marque de confiance envers les chargées et les chargés de cours qui devrait se traduire par une plus grande stabilité de ce personnel, ce dont bénéficiera l'ensemble de l'établissement, au premier chef les étudiantes et les étudiants.»

Mentionnons également que des améliorations ont été apportées aux chapitres de l'affectation des tâches et de l'évaluation des enseignements. «Deux ans, c'est une longue négociation, mais nous nous concentrons désormais sur les travaux que commandent l'application de cette nouvelle convention collective» a conclu M. Perreault.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi représente 646 membres, chargés de cours et superviseurs de stages. Il est affilié à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Pour renseignements :

Richard Perreault, président  
Syndicat des chargées et chargés de cours  
de l'Université du Québec à Chicoutimi  
(418) 545-5382